



SYLVIA PINEL
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU
TOURISME

MICHEL SAPIN
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr

www.travail-emploi.gouv.fr

Paris, le 5 avril 2013
N° 179

Michel SAPIN et Sylvia PINEL lancent une mission pour optimiser le potentiel emploi de la filière touristique française

Le Gouvernement a fait de l'emploi sa priorité pour les cinq années à venir. Pour mener à bien cette bataille, il est indispensable que l'ensemble des acteurs du monde économique se mobilisent, afin que dans chaque secteur d'activité, tous les leviers possibles du développement de l'emploi soient mis en œuvre.

Le tourisme, qui représente plus de 7% du PIB et plus de 2 millions d'emplois, est l'un des contributeurs majeurs de l'économie française. Ce secteur peut et doit jouer pleinement son rôle dans la mobilisation nationale pour l'emploi.

L'amélioration de l'accueil et de la formation, la politique de promotion de la « destination France », la coordination dans l'action des différents acteurs publics et privés, sont autant d'axes de progrès.

Selon un sondage¹ récent, seulement 39% (pour les métiers de la cuisine) et 25% (pour les métiers liés à la promotion et au développement des territoires) des jeunes de 15 à 25 ans considèrent avoir été bien informés sur les métiers du tourisme au cours de leur scolarité. L'information sur les opportunités professionnelles dans ce secteur doit donc être renforcée, en particulier au moment de l'orientation et des choix de cursus scolaires.

Afin d'apporter des réponses concrètes et efficaces à ces enjeux, Michel SAPIN, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et Sylvia PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, ont lancé une mission sur les moyens d'optimiser le potentiel emploi de la filière touristique française.

Cette mission est confiée au Président du Conseil d'Administration de Pôle Emploi, François NOGUE, choisi pour sa longue expérience dans le secteur de l'industrie mais également pour les compétences précieuses qu'il a su acquérir en tant que directeur des ressources humaines de la SNCF.

¹ Sondage réalisé par l'institut OpinionWay pour le ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, du 21 au 28 février 2013. Sondage effectué par Internet auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif des Français âgés de 18 ans et plus et d'un échantillon de 519 personnes, représentatif des jeunes de 15 à 25 ans. La représentativité des échantillons a été assurée par la méthode des quotas (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle), après stratification par région et taille de commune.



Cette mission visera notamment à éclairer les conditions du développement de l'emploi dans le tourisme et à proposer les orientations d'une nouvelle politique de filière de développement de l'emploi et des compétences pour ce secteur. Elle devra tout particulièrement préciser :

- les moyens d'améliorer l'attractivité des métiers du secteur, d'identifier et de réduire les difficultés de recrutement,
- les orientations souhaitables en matière de formation professionnelle initiale et continue, afin d'assurer l'adaptation nécessaire des compétences aux exigences de professionnalisme accrues dans la filière, aux besoins réels des entreprises et aux diverses mutations qui impactent ce secteur,
- les adaptations possibles du cadre réglementaire, social et fiscal propres à encourager le développement et l'attractivité de l'emploi dans le tourisme,
- les priorités nationales à retenir en matière d'enrichissement de l'offre, de promotion de la « destination France », et de politiques publiques, compte-tenu de leurs impacts attendus en termes d'emploi.

Les deux Ministres ont également demandé à François NOGUE d'apporter une attention particulière à la question de l'emploi des saisonniers, qui représente environ 19% de l'emploi total dans le tourisme et qui concerne chaque année environ 400 000 salariés, afin de faire des propositions concrètes pour mieux sécuriser leur parcours professionnel.

La mission procédera à l'audition des entreprises et professionnels du secteur, des représentants des collectivités territoriales et des élus locaux et régionaux, ainsi que des principales administrations et organismes nationaux concernés (INSEE, Pôle Emploi, Ministères concernés...).

Les services du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et du Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, apporteront leur concours dans la conduite de cette mission.

Les premières conclusions seront rendues publiques avant l'été 2013.

Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN : Tél. 01 49 55 31 02

Cabinet de Sylvia PINEL : Tél. 01 53 18 48 73